



Ménager des oasis urbaines : des représentations à la fabrication

Olivier Balaÿ, Brossier, Justine, Karine Lapray, Leroy-Thomas Marie, Héroïse Marie

► To cite this version:

Olivier Balaÿ, Brossier, Justine, Karine Lapray, Leroy-Thomas Marie, Héroïse Marie. Ménager des oasis urbaines : des représentations à la fabrication. Marry, Solène. Territoires durables : de la recherche à la conception, Parenthèses, pp.51-64, 2018, 978-2-86364-343-3. hal-03258578

HAL Id: hal-03258578

<https://hal.science/hal-03258578>

Submitted on 8 Jul 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Ménager des oasis urbaines : des représentations à la fabrication

OLIVIER BALAY, JUSTINE BROSSIER, KARINE
LAPRAY, MARIE LEROY-THOMAS, HELOISE MARIE

A l'heure de la transition écologique la question posée aujourd'hui par l'aménagement architectural et urbain est ENVIRONNEMENTALE. Elle renvoie au partage des perceptions entre acteurs de l'aménagement et habitants, y compris sur le sujet de l'appréciation esthétique de la ville. L'approche par l'ambiance¹ constructive deviendrait ainsi une méthode de fabrication prospective prometteuse, dont l'oasis urbaine que nous présentons ici serait une possible traduction à l'échelle d'un quartier.

Dans le cadre de l'appel à projets de recherche « MODEVAL URBA 2015 » de l'ADEME, le bureau d'études TRIBU, le cabinet d'architecture CASA Architecture, Urbanisme et Environnement Sonore et le CAUE de Haute-Savoie se sont associés pour définir et approfondir le concept d'oasis urbaine. Entre juillet 2015 et décembre 2017, il s'est agi d'étudier la qualité de quelques-uns de ces univers urbains les plus « efficaces » dans l'agglomération annécienne, afin d'en décrire l'ambiance et l'hospitalité.

Pourquoi l'oasis urbaine ?

La ville du XXI^e siècle, plus encore que les villes des siècles précédents, interroge la viabilité sociale, économique et environnementale des systèmes urbains qu'elle propose. Les problématiques de confort et de santé s'y expriment plus intensément qu'ailleurs, au travers notamment de la surchauffe urbaine, mais aussi d'exposition accrue au bruit, à une qualité de l'air dégradée, à des pollutions des sols, aux risques liés au dérèglement climatique... Sur le plan social, l'accélération des rythmes de vie dans un contexte de toujours plus de compétitivité et d'instantanéité, mais aussi le repli et l'entre-soi transforme l'humain et sa nature à communiquer, à avoir de l'empathie.

Face à ce constat, l'accès à des lieux plaisants et confortables pour habiter, véritables espaces de ressourcement et de sociabilité urbaine qui soient accessibles à tous au quotidien, devient déterminant pour la viabilité des écosystèmes urbains. C'est plus vrai encore dans la ville dense où parallèlement à une forte croissance des mobilités, l'urbanité s'installe dans une sorte de fixité pour une partie des citoyens, notamment les plus démunis². Nous nommons ces lieux qualitatifs d'habitat "OASIS URBAINES".

¹ Cf. tous les travaux de l'UMR CNRS / MCC intitulé AAU *Architectures, Ambiances, Urbanités* depuis les premiers travaux du CRESSON (Centre de Recherche sur l'Espace Sonore et l'environnement urbain) en 1979.

² SERRES, Michel., *Habiter Paris*, Paris, Le Pommier, Belin, 2011, p. 159.



Figure 1 : Une oasis urbaine lyonnaise l'été, quartier des Etats-Unis Lyon 8^{ème} Tony Garnier Architecte
 crédit photo Olivier BALAÏ, 2010
 Densité : 130 logements à l'hectare

L'oasis urbaine : une « ambiance » d'habitat paisible et active en ville

Les recherches et réflexions portant sur la conception des espaces urbains ont le plus souvent une entrée par « OBJET URBAIN ». Cette entrée renvoie surtout à des logiques de forme (la place, le cœur d'îlot, le parc, la rue, le « cours », le bâtiment...), de statut juridique (l'espace public, l'espace privé) ou de compétences et de procédés opérationnels (la compétence de l'aménageur, du promoteur, du gestionnaire de l'espace public, ...). L'entrée par objet urbain, qui est celle des concepteurs et gestionnaires de la ville, laisse pourtant de côté la réalité de l'usager de l'espace : pour l'habitant, c'est un ensemble qui est vécu. Il ne sépare pas l'architecture de l'urbanisme et du paysage, l'espace public de l'espace privé. Depuis le logement par exemple, les odeurs et les bruits qui viennent des logements voisins se mélangent à ceux qui proviennent des cafés en pieds d'immeuble ...

Au lieu de cette entrée par objet urbain et par la forme, et pour créer les conditions favorables à la rencontre entre un site donné, les perceptions habitantes et les perceptions expertes, nous proposons de nous intéresser à ce que nous appelons FIGURES DE CONCEPTION « ENVIRONNEMENTALES » de la ville. On croit que le domaine de L'AMBIANCE qui convoque l'action de l'expert et celle de l'usager est un objet pertinent pour définir une nouvelle façon de concevoir et de produire la ville. « *Qu'est ce qui produit concrètement une ambiance ?* », se demande Jean-François AUGOYARD. « *C'est un dispositif technique composite et lié aux formes construites* », d'une part, et d'autre part « *c'est une globalité perceptive rassemblant des éléments objectifs et subjectifs et représentée comme atmosphère, climat, milieu*

physique et humain »³. L'ambiance remet au cœur de la réflexion aménageuse la question des sens, elle renvoie à une perception individuelle (celle du citoyen) localisée, mais partagée par beaucoup. Cette expérience se raconte (enquêtes) et se mesure (métrologies environnementales). Elle est poly sensorielle dans son vécu. Avoir le souci de l'ambiance dans laquelle le citoyen évolue permet donc de proposer de nouvelles *figures de composition urbaine*, au croisement de l'environnement (végétation, climat, air, acoustique, ...) de la sociabilité et de la matérialité construite. L'oasis serait une de ces figures à l'échelle du quartier.



Figure 2 : Les ambiances de l'oasis urbaine
source dessin : TRIBU Héloïse Marie, 2017

Qu'est-ce qu'une oasis urbaine ? La valeur esthétique et sociale de l'intervalle

L'oasis urbaine est une « PARENTHÈSE » qui produit une sensation d'apaisement et de bien-être, qui donne le sentiment d'avoir quitté une ville souvent trop animée, bruyante et minérale, où tout se fait dans la vitesse. En effet, la civilisation urbaine actuelle est plongée dans un temps adiastrématique⁴, et nous sautons plus souvent d'une ambiance construite déséquilibrée à une autre. Il en ressort la quête d'une parenthèse temporelle dans l'animation frénétique de la ville, le besoin de rééquilibrer l'ambiance, de chercher l'intervalle. Ses principaux descripteurs ? Elle prend l'attention par effet de contraste, elle est dense en logements et propose un enchevêtrement de rues, de bâtiments à usages variés, d'activités sociales, d'arbres, de végétaux et d'animaux, l'ensemble produisant des phénomènes sensibles concordants entre eux, en correspondance, vivants et apaisants. Cette « prise d'attention » a dans la ville les mêmes tonalités que celles d'une chanson qui s'insère dans une conversation : les parcours extérieurs, les perceptions reçues et produites aux fenêtres forment une sorte de mélodie dans le temps ordinaire de la ville.

Dans l'oasis urbaine, les cheminements, les habitants aux balcons, aux fenêtres, s'installent à la fois dans leur rythme propre et dans un rythme lié à celui de leur environnement : des rencontres s'opèrent entre

³ AUGOYARD, Jean-François, « *Les ambiances urbaines entre technique et esthétique* » in "Une décennie de Génie Urbain", Collection du CERTU N° 26, juin 2000, p. 75.

⁴ Diastématique, du latin *diastematicus*, « qui procède par intervalle », comme par exemple la voix chantante (par rapport à la voix parlante). In DORFLES, Gillo, « Nuisances de l'environnement sonore et phénomène adiastrématique », Actes du séminaire de recherche CNRS "Environnement sonore et société", sous la direction de AUGOYARD J.-F., Grenoble : CRESSON / ESU, 1987, note 3.

les habitants et usagers et les autres éléments vivants du monde, par exemple un chien, un arbre fleuri, un sol odorant, un oiseau, les rayons du soleil. Les « passagers » et les habitants des oasis annéciennes étudiées expriment la parenthèse comme la représentation des moments de petits bonheurs « d'être là », qui se répètent, et atteignent en conséquence une valeur esthétique⁵.

Entendons-nous bien, l'oasis urbaine n'est pas un isolat au sein d'une ville hostile et aride, comme pourrait le suggérer l'imaginaire saharien associée au terme : dans la ville durable, l'oasis se diffuse sous forme de grappes d'oasis toutes singulières, dans lesquelles s'opère la même sensation échappement, mais qui peut procéder par des effets distincts.

Comment reconnaît-on une oasis urbaine ? Les descripteurs

Dans l'ambiance continue ou moyenne d'une ville, l'oasis se manifeste par une parenthèse mélodique. Pour l'aménagement urbain, cette notion de parenthèse ou de décalage paraît subjective, et la dimension sensible d'un abord trop complexe ou en décalage trop fort vis-à-vis des habitudes pour se pencher sur sa fabrication dans des contextes de budgets et de délais resserrés. Il est donc particulièrement important de trouver des descripteurs, un langage commun qui permettent de recomposer l'intersubjectivité partagée pour nommer nos rapports à l'oasis urbaine, et qui puissent être opératoires aussi bien pour l'analyse que pour la création architecturale, urbaine et environnementale.

⁵ La perception esthétique d'une ville, d'un quartier, peut être pensée comme naissant d'une distanciation de soi à l'espace construit que l'usager et le spécialiste de l'aménagement possèderaient à part égale. Comment l'usager reconnaît-il une dimension esthétique aux formes urbaines ou architecturales ? Pour répondre à cette question, Jean-François AUGOYARD remet en cause deux points de vue convenus : d'une part qu'il existerait une réception « savante » des espaces (celle des hommes de l'art et des spécialistes des aménagements d'une haute technicité) ; d'autre part, qu'il existerait une réception « fonctionnelle » de l'espace construit, émanant d'une population plus banale qui apprécierait les aménagements d'abord par leur fonction ou le gain de temps qu'ils permettent. Elle ne pourrait pas être abordée non plus comme une attitude personnelle des habitants qui cultiverait ce qui est réputé artistique et désigné comme tel (face à l'intervention d'un artiste par exemple). L'auteur propose une autre voie, où l'expérience esthétique est pensée comme une pratique plutôt qu'une réception « fonctionnelle », comme « une perception » plutôt qu'une « représentation élaborée ». La dimension esthétique ordinaire serait donc « l'opération non nécessairement cultivée par laquelle perceptions et conduites construisent une sensibilité aux formes architecturales qui déborde la fonction et l'usage ». (AUGOYARD J-F., « La vue est-elle souveraine dans l'esthétique paysagère » *Le débat* n°65, Paris, 1991, p.51-59).

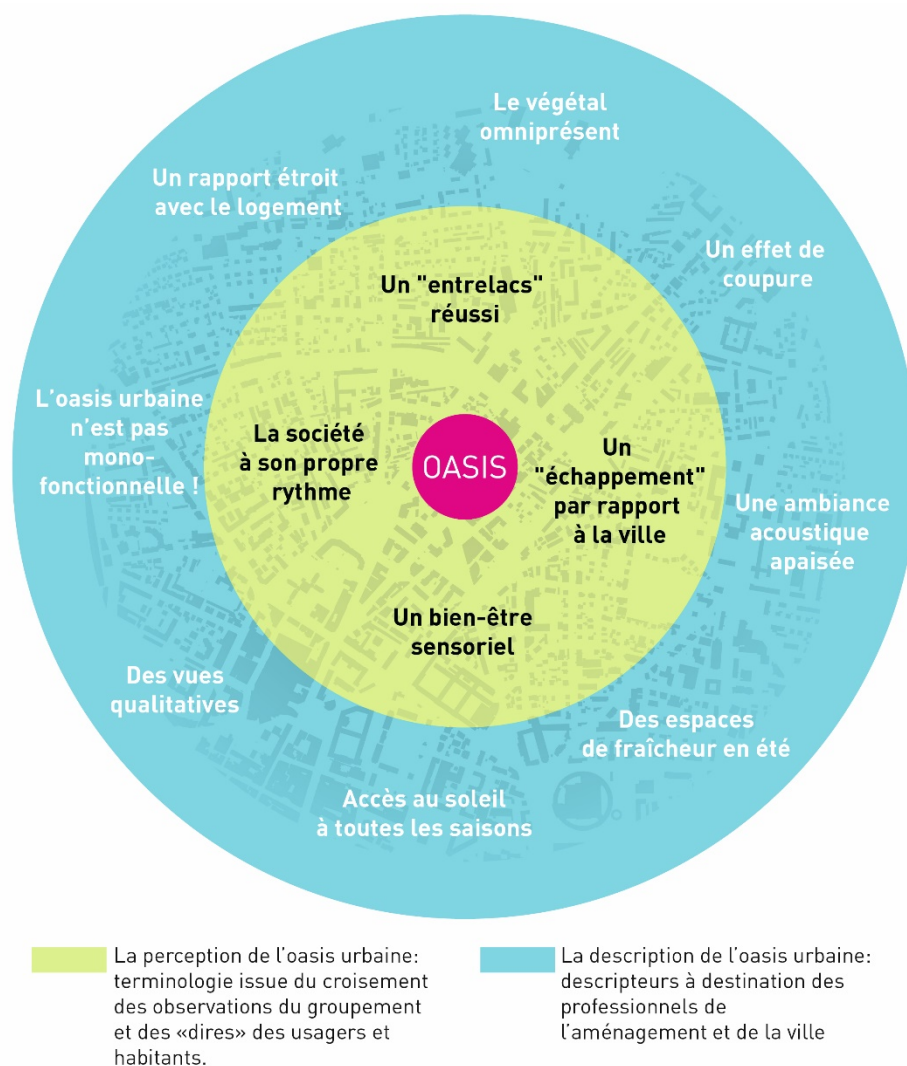


Figure 3 : Synthèse des descripteurs de l'oasis urbaine
source CAUE 74, TRIBU, CASA, 2017

Comment donc se fabrique une oasis urbaine dans les représentations ? Les expressions remarquables peuvent être ressaisies comme suit : 1/ La notion d'ENTRELACS⁶, empruntée à Tim INGOLD et déjà évoquée plus haut, traduit l'enchevêtrement de rues, de bâtiments habités, d'une « nature » urbaine, d'usages et de phénomènes sensibles concordants entre eux qui retiennent l'attention par un effet de coupure apaisant. 2/ L'ÉCHAPPEMENT (CRESSON) par rapport à la ville traduit une sensation de contraste productrice de dépaysement, d'évasion, d'exotisme, de renvoi à la mémoire d'une expérience passée, à l'histoire ... L'oasis urbaine peut être vécue comme un espace qui reconnecte le citadin au rythme des saisons, de la journée, des présences de la faune et de la flore... Elle peut également faire référence à une ailleurs culturel comme un microcosme villageois, un cloître, une cité lacustre... 3/ La COHERENCE DES RYTHMES DANS LES PERCEPTIONS SENSIBLES, le BIEN-ETRE SENSORIEL rappellent que l'oasis urbaine renvoie à l'expérience physique de la ville. Elle engage le corps dans une expérience où aucun sens n'est malmené. Les perceptions sensorielles y sont plus claires, moins saturées. Elle fait appel à d'autres sens que la vision, notamment l'ambiance acoustique : le vrombissement des voitures est atténué, on entend les oiseaux... D'autres sens peuvent également être sollicités, comme l'odorat, le goût, le toucher, etc. La

⁶ Selon Tim INGOLD, l'entrelacs définit les relations entre un corps et son environnement « fluide » (in INGOLD, Tim, *Une brève histoire des lignes*, Traduit de l'anglais par Sophie Renaut, Zones Sensibles Editions, 2011, 256 p.).

proximité de fleurs au printemps peut suffire à ravir les sens, la sensation sous les pieds d'une pelouse « fraîche » est un moment de plaisir singulier. 4/ Enfin, l'idée d'une SOCIÉTÉ À SON PROPRE RYTHME nous rappelle que l'oasis est un espace-temps dans lequel chacun peut s'arrêter ou déambuler « à son rythme », tout en étant à côté des autres. Des comportements singuliers et apaisés émergent, comme des siestes dans l'espace extérieur, de longues discussions avec les voisins, un ralentissement du pas, des personnes handicapées qui quittent leur fauteuil pour s'installer dans l'herbe... Cela renvoie à la notion de partage et de disponibilité de l'espace.



Figure 4 : Méthode de qualification de l'ambiance des oasis urbaines sur le terrain d'étude du projet

La méthodologie de la recherche est directement déclinée de l'analyse des ambiances et des travaux du CRESSON (UMR CNRS 1563AAU). Des ateliers d'acculturation sur la notion d'oasis urbaine ont d'abord été réalisés, réunissant les partenaires du projet et un panel d'acteurs concernés par l'amélioration de l'hospitalité environnementale en ville, panel issu de la recherche architecturale et urbaine, du monde des praticiens en urbanisme, architecture et paysage, des membres actifs des CAUE, des villes, des ingénieurs et des BET environnementaux. Des « enquêtes réputationnelles » (CRESSON) ont ensuite permis d'identifier une dizaine de terrains reconnus pour leur capacité à offrir réellement des sentiments d'oasis urbaines locales et de pré-repérer des critères locaux qui font « oasis urbaine ». Cinq sites divers par leurs configurations et leurs ambiances ont enfin été étudiés via une analyse des configurations urbaines, plusieurs campagnes de métrologie des ambiances (ambiance acoustique, microclimat) et des enquêtes détaillées sur le vécu des ambiances.

source photos TRIBU, 2016

Ces ressentis caractéristiques de l'oasis urbaine peuvent être objectivés en descripteurs quantifiables.

La plus efficace des respirations dans l'oasis concerne l'ÉCOUTE : l'oasis urbaine propose une ambiance acoustique dont l'intensité voisine les 50 dB(A) le jour et chute de 7 à 10 dB(A) la nuit. De jour, les conversations à voix normales peuvent avoir lieu à 2 m de distance. De nuit, les habitants peuvent dormir fenêtres ouvertes ou entrouvertes, et donc ventiler naturellement leur logement.

L'OMNIPRESENCE DU VÉGÉTAL joue un rôle déterminant pour l'ambiance visuelle, sonore et thermique des oasis. La nature y est souvent un peu moins domestiquée, et est évocatrice des saisons et du temps qui passe.

L'oasis urbaine offre des ESPACES DE FRAICHEUR EN PÉRIODE ESTIVALE, tout en restant ensoleillée et en proposant des espaces d'usage bien exposés aux autres saisons (bancs, pelouse...). L'été, elle répond à la quête de fraîcheur des habitants : on y mesure en moyenne 2°C et 10°UTCI de moins que dans l'espace urbain plus minéral environnant⁷. Cet écart est parfois très net, vécu comme une rupture forte.

⁷ L'UTCI, ou Universal Thermal Climate Index (HÖPPE, 2002), est un indicateur de confort qui pourrait se rapprocher de la notion de température ressentie. Il s'agit de l'indicateur de confort qui croise le plus de variables. Il est calculé à partir du renseignement de plusieurs variables mesurables : la température d'air (°C), la vitesse de vent (m/s), l'humidité relative (%), la température opérative (°C) ou le rayonnement global (W/m²) et la pression atmosphérique (hPa).

Dans l'oasis urbaine, les VUES SONT ATTRACTIVES, qu'il s'agisse de vues sur le proche (enfants qui jouent, oiseaux ...) ou sur le lointain (reliefs, lac, ...). Ces vues ancrent l'habitant au sol et à l'air local.

L'oasis urbaine est VIVANTE. En cela, elle n'est jamais monofonctionnelle, et elle est traversée de flux de piétons, vélos, poussettes, de quelques voitures au rythme ralenti... Elle est un ESPACE ACCESSIBLE, OUVERT A TOUS : cela signifie donc que l'espace au sol est un espace public, ou a minima d'usage public sur un foncier privé. Il n'est pas clos, ou seulement la nuit pour des questions de sécurité. L'oasis tient sa « vivacité » des donneurs de temps sociaux, sensibles, qui rythment une présence, comme les écoles, les commerces, les jeux d'enfants, les terrains de sports... Le donneur de temps inscrit dans l'oasis une répétition qui tranquillise parce qu'elle revient avec régularité. Et plus les donneurs de temps sont cohérents entre eux meilleure est l'identification de l'oasis : dans les oasis à donneur de temps unique, on observe une sous-occupation et un manque d'appropriation de l'espace extérieur, avec des usages perturbateurs la nuit.

Enfin l'oasis urbaine est DENSE : elle héberge à Annecy entre 40 et 95 logements à l'hectare, la variation étant liée aux époques de construction et aux règlements administratifs locaux. A Paris le jardin Georges Duhamel, une oasis urbaine construite autour d'un jardin public, est inscrite dans un tissu urbain de 271 logements par hectare. A Lyon la densité du quartier des Etats-Unis (cf. illustrations ci-avant) est de 130 logements à l'hectare⁸... Une oasis urbaine implique également la fabrication d'une distanciation sensible entre le sol extérieur et le logement : on y observe des interactions sociales qui laissent appropriables les dehors comme les dedans (distances visuelles, proxémies sonores au quotidien, odeurs ...).

Ces descripteurs quantifiables n'ont pas été observés de manière systématique et exhaustive sur les terrains étudiés : en effet, si les oasis « complètes » sont rares, la ville offre de nombreuses oasis partielles, qui rassemblent plusieurs de ces descripteurs. On observe toutefois qu'à défaut d'une ambiance acoustique apaisée et dans des sites relativement minéraux, la sensation d'apaisement et de bien-être peine à émerger.

Les oasis urbaines annéciennes⁹

Annecy a connu un essor considérable au cours du XX^e siècle, et offre une très grande diversité de formes, de densités et d'ambiances qui constituent un laboratoire parfaitement adapté au projet : on peut y comparer des espaces d'analyses aux caractéristiques particulièrement tranchées et qui offrent pourtant des qualités analogues de bien-être.

Les 5 oasis urbaines annéciennes étudiées divergent fortement au plan de leur forme et de leur structuration urbaine, de la datation du bâti, du type de végétation concerné, de leur topographie, de leur positionnement dans l'agglomération (centre, péricentre, périphéries, ...). Pourtant, toutes présentent des densités bâties et habitées relativement fortes (entre 80 et 180 habitants/hectare¹⁰) et des qualités d'ambiances remarquables.

⁸ BALAY Olivier, *L'architecte, le végétal et la densité*, avec Jean-Luc BARDYN, CRESSON, UMR CNRS 1563, mai 2013 (dans le cadre du contrat de la recherche ANR VEGDUD dirigée par Marjorie Musy).

⁹ L'agglomération annécienne a servi de terrain d'expérimentation à la recherche.

¹⁰ Densités brutes exprimées à l'échelle du quartier, autrement dit rapportées à la surface totale du quartier, qui inclut les espaces publics.

Plus précisément, deux cas contrastés méritent d'être évoqués. Le premier est celui de la promenade du Thiou, oasis habitée à l'ambiance lacustre autour d'une petite rivière de 3,5 km de long qui est l'exutoire principal du lac et qui traverse la ville. C'est une oasis urbaine semi sauvage continuellement empruntée par la population locale et les touristes, immédiatement affective parce qu'elle donne rapidement le sentiment d'un ressourcement ou d'un échappement à la ville dense. Ces sensations prégnantes « déconnectent » du contexte urbain, en renvoyant à une temporalité liée aux saisons ou au cycle de la végétation. Elles offrent une parenthèse vis-à-vis du milieu urbain minéral : on y sent l'atténuation du bruit, l'odeur poivrée de la végétation sauvage et les variations thermiques qui plongent dans une ambiance altérée. Ce décalage développe des dérives imaginaires permettant, par contraste avec le milieu urbain, une appréciation généralement positive. Si l'ambiance sonore est très légèrement et constamment tenue par le continuum technologique du trafic urbain, les sons naturels et les activités des promeneurs sont très émergents.

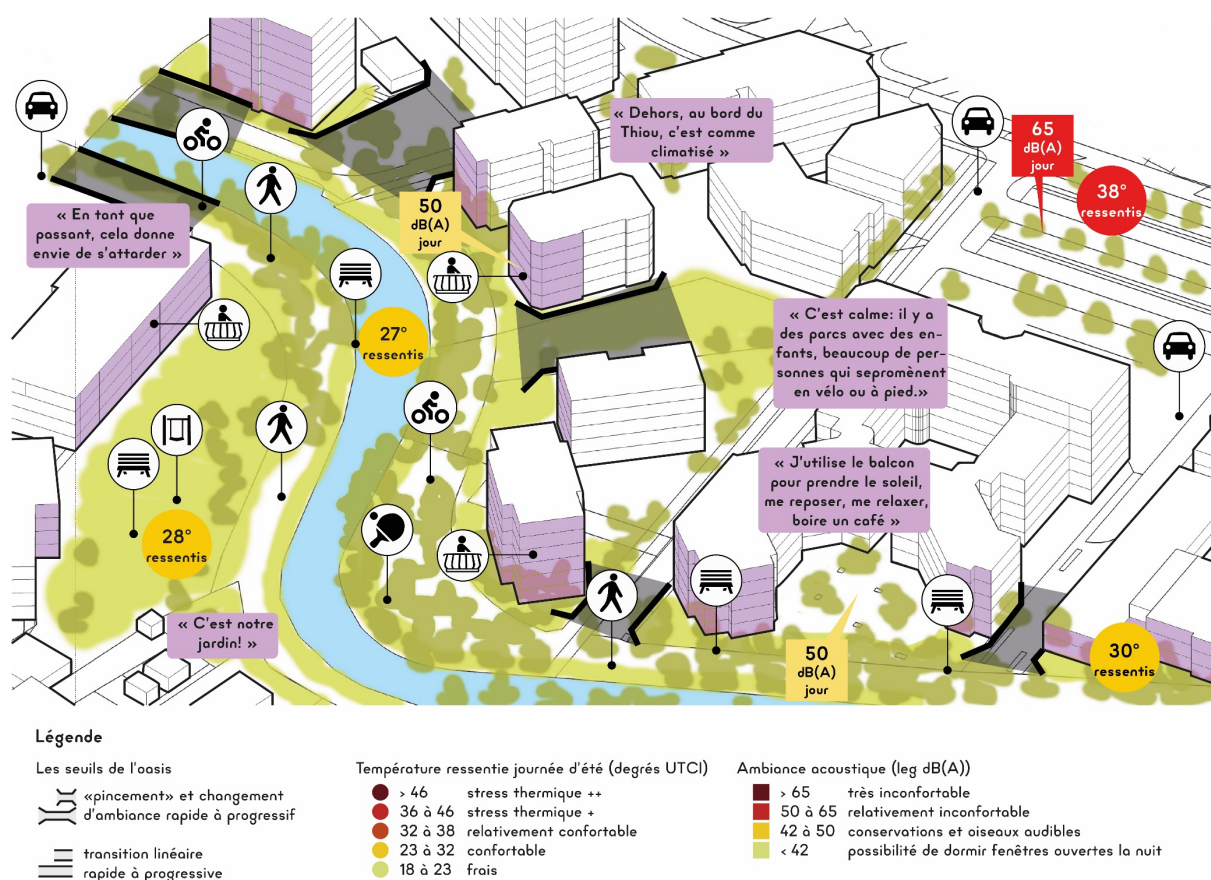


Figure 5 : Représentation graphique de l'oasis urbaine de la promenade du Thiou par une chaude journée d'été, à Annect
L'identité de chaque oasis urbaine peut être approchée par un schéma 3D, au moyen de la représentation factuelle de ses ambiances (sonores, végétales, thermiques et acoustiques) et du ressaisissement des propos qualitatifs (expressions remarquables). Source schéma : TRIBU, 2017

Le deuxième cas est celui du quartier des Teppes, oasis fortement caractérisée par son ouverture sur le grand paysage. Ce quartier d'habitat majoritairement social (1968) accueille les habitants dans une forme urbaine de tours et de barres configurée selon les théories du grand ensemble : il est totalement piétonnier, entouré de voiries à grande circulation, son cœur et ses cheminements, notamment l'allée des Gentianes, étant protégés du bruit par les constructions. Le groupe scolaire scande le temps de ce quartier très calme et plusieurs espaces verts sont très accueillants sous la frondaison des arbres l'été,

dont la « prairie », avec sa petite butte, qui porte la mémoire de terrain d'aventure pour les plus jeunes et attend de plus nombreux adultes. L'allée des Gentianes est empruntée par la population locale et les quartiers voisins. La cour de récréation est traversée par les parents et les passants.

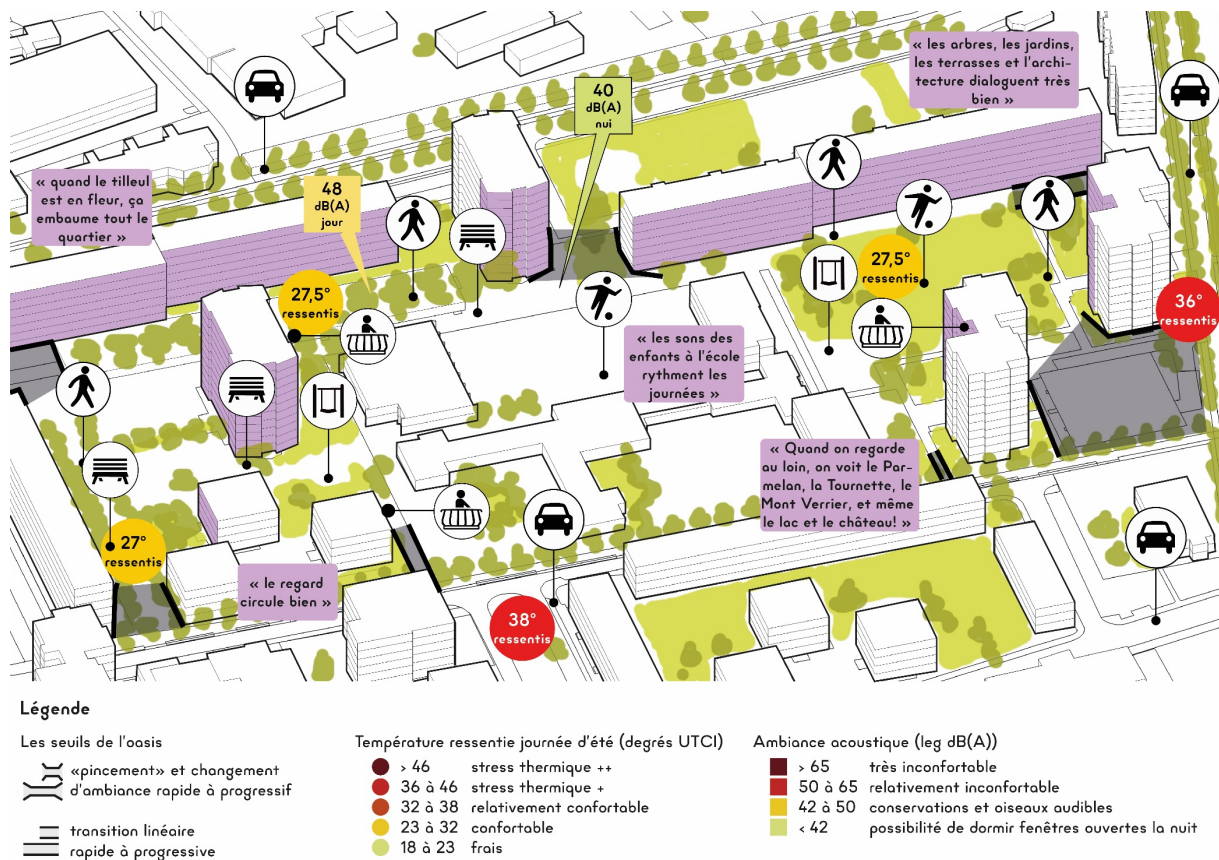


Figure 6 : Représentation graphique de l'oasis urbaine du quartier des Teppes par une chaude journée d'été, à Annecy
source schéma : TRIBU, 2017

Implications pour la production et la gestion de la ville

La mobilisation du concept d'oasis urbaine pour penser la densification de la ville invite à un changement de « posture gestionnaire » de la part des spécialistes de l'espace. Un gradient peut être proposé, de la posture la plus modeste en termes de transformation des modes de faire à la plus ambitieuse et vertueuse.

Une gestion très environnementale de la ville, presque « DEFENSIVE », consisterait à protéger l'environnement sonore de l'oasis urbaine des bruits technologiques, mais aussi à préserver ses qualités sociales, sa part de sols perméables et végétalisés, la diversité des émissions sonores entre voix humaines et bruits des animaux, des oiseaux et des végétaux ...

On peut, en allant plus loin, s'inscrire dans une gestion plus « MEDIALE » de la ville. Il s'agirait alors de renforcer le milieu vivant comme le milieu social, dans leur diversité respective. Comme l'écrit Philippe DESCOLA, « Nous aurons accompli un grand pas le jour où nous donnerons des droits non plus seulement aux humains mais à des écosystèmes, c'est-à-dire à des collectifs incluant humains et non-humains, donc

à des rapports et plus seulement à des êtres ».¹¹ L'écologie, science des interactions entre les organismes dans un milieu, nous fait concevoir des collectifs dans lesquels les non-humains ne sont plus exclus. D'où ces renversements en cours dans la pratique de l'architecture et de la construction, où l'écologie agrandit le rôle social de l'architecture aux autres espèces et aux végétaux.

La troisième attitude gestionnaire se veut plus « CREATIVE » encore. Elle consisterait à composer un paysage cohérent pour tous les sens en même temps, les concepteurs ayant là une chance de développer une ambiance anticipant la construction avec la circulation des flux aérauliques, thermiques, odorants, lumineux et acoustiques en phase avec la nature du paysage végétal et/ou naturel.

Ces trois postures gestionnaires, et plus particulièrement la dernière, impliquent une connaissance fine de l'environnement physique, climatique, urbain et social du site, et donc une mise à disposition centralisée et efficace de ces données lorsqu'elles existent ; leur création lorsqu'elles n'existent pas ; et dans tous les cas leur croisement à toutes les échelles. Les observatoires urbains municipaux ou métropolitains, qui centralisent un très grand nombre de ces données, ont un rôle majeur à jouer de ce point de vue. Cela implique également des outils adaptés de consultation et de croisement de ces données, comme par exemple les systèmes d'informations géographiques (SIG) ou d'autres outils cartographiques qui soient consultables et exploitables par une grande diversité d'acteurs.

Ces postures encouragent également à mobiliser plus systématiquement le savoir-faire habitant pour s'appuyer sur les exemples locaux les plus réussis d'oasis urbaines, et mieux identifier les éventuels dysfonctionnements. Ce sont alors des outils de fabrication de l'espace à adapter ou à réadapter, comme un SIG renseigné par les utilisateurs et pas seulement par les techniciens, une co-conception fondée sur un savoir affectif et non sur les seules connaissances scientifiques, des modes de représentation de l'espace urbain qui, au-delà des seules représentations spatiales de formes urbaines, architecturales et paysagères, intègrent des descriptions des phénomènes temporels et sociaux.

¹¹ DESCOLA Philippe, *La Composition des mondes, entretiens avec Pierre Charbonnier*, Paris, éd. Flammarion, 2014, 384 p.

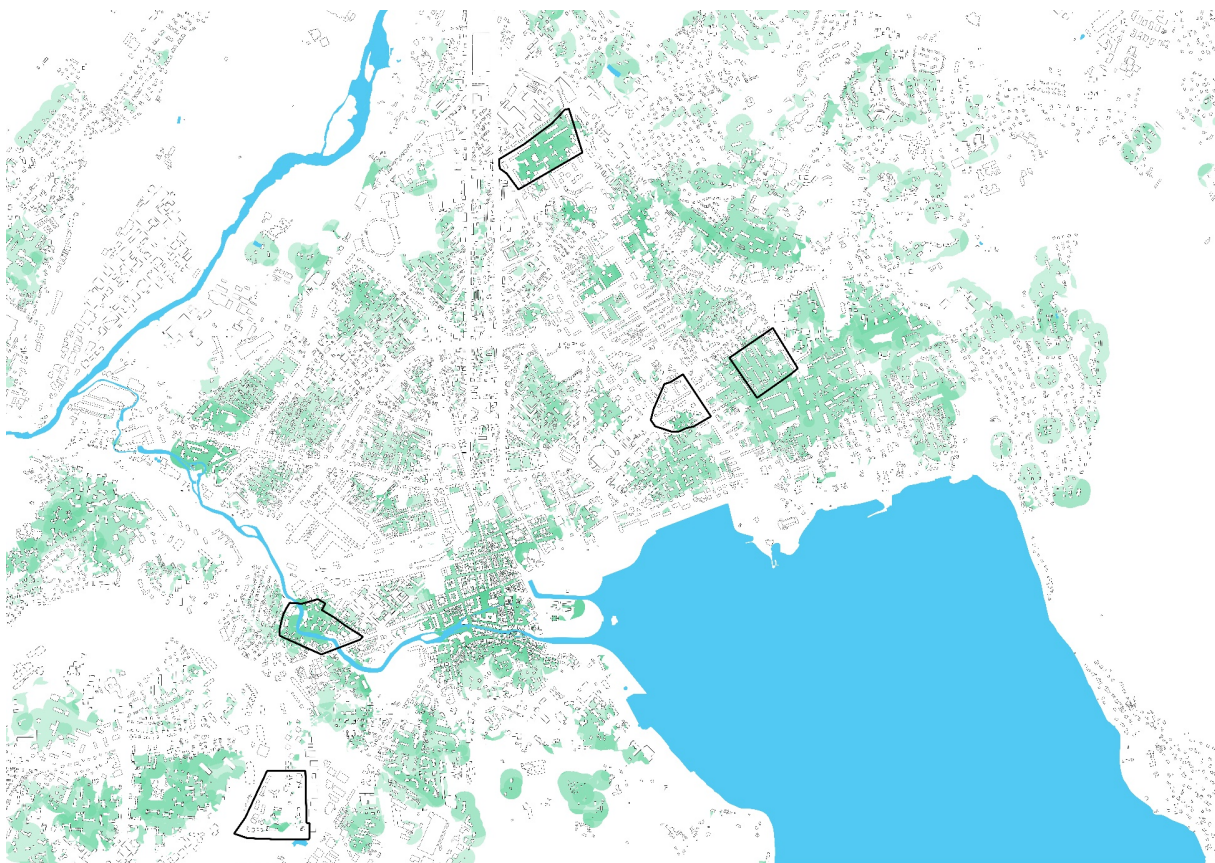


Figure 7 : La grande oasis annécienne et ses « grappes » d'oasis urbaines

L'illustration ci-dessus est un extrait de l'outil SIG élaboré dans le cadre du projet. Il permet d'identifier le réseau des oasis urbaines existantes et les manques dans ce maillage ; de croiser ces manques avec les secteurs de développement à court et moyen terme afin d'identifier les potentiels d'oasis dans l'agglomération. Il s'agit d'enrichir l'appréhension de la qualité du cadre de vie à l'échelle du grand territoire, et très en amont dans les réflexions urbanistiques. En vert soutenu, on repère les oasis urbaines identifiées à l'échelle de l'agglomération. En noir sont identifiées les 5 oasis urbaines étudiées plus finement, dont on voit qu'elles sont inscrites dans un maillage plus global d'oasis urbaines, à renforcer et compléter.

Source : cartographie SIG TRIBU/CASA/CAUE – 2017